

Une conception linguistique méconnue de la transitivité

Gilles Bernard

▶ **To cite this version:**

Gilles Bernard. Une conception linguistique méconnue de la transitivité. Linx, 1991, Sur la transitivité dans les langues, 24 (1), pp.13-35. 10.3406/linx.1991.1214 . hal-01298263

HAL Id: hal-01298263
https://hal.science/hal-01298263

Submitted on 5 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DOCUMENT N°20

UNE CONCEPTION LINGUISTIQUE MÉCONNUE DE LA TRANSITIVITÉ

G. Bernard

Mots-clés : *syntaxe, transitivité, histoire de la linguistique, sémantique, grammaticalisation*

Abstract : *Cet article reprend un ensemble de travaux, de Bréal (fin du XIX^{ème} siècle) à Blinkenberg, Sapir ou à Kuryłowicz, qui ont élaboré une conception de la transitivité, fondamentalement génétique et énonciative, une des meilleures descriptions théorisées de la transitivité que nous ayons à ce jour. Quatre idées la caractérisent :*

- *la transitivité est une cohésion entre deux termes, avec incomplétude sémantique d'un des termes et des marques syntaxiques de cette cohésion ;*
- *cette cohésion est graduelle, car elle est la projection synchronique d'un processus de transitivation qui seul est systématique, quand ses effets varient suivant les époques et les langues ;*
- *ce processus de transitivation ne concerne pas seulement le verbe, il y a des prépositions et des adjectifs transitifs ;*
- *la transitivation est un cas particulier d'un processus très général qui recevra le nom de grammaticalisation, et qu'on retrouve dans la formation de nombreuses catégories.*

Les raisons de sa mise en sommeil, que j'analyse ici, ne sont plus valides aujourd'hui, et il y a beaucoup à attendre d'un retour à cette conception, bien sûr revue et corrigée, dont cet article montre l'efficacité sur un certain nombre d'exemples.

Date de rédaction : juillet 1991

Caractéristiques de la publication originale

Statut *: article en revue nationale avec comité de lecture*

Lieu de publication : in *Sur la transitivité dans les langues*, Linx n° 17 (revue de linguistique de l'Université Paris 10), dirigé par A. Montaut

Pages : 13-35 (23 pages)

Date de publication : 1991

Caractéristiques de la reproduction

J'ai corrigé un certain nombre d'erreurs introduites par l'édition ; la transcription du grec étant trop complexe à reproduire, je l'ai remplacée par l'alphabet grec ; les retraits inutiles ont été supprimés ; j'ai rétabli le rattachement institutionnel.

Préface ajoutée par l'auteur en 1999

J'ai voulu expliciter ici l'héritage dans lequel s'inscrivent mes travaux sur la syntaxe et tout particulièrement sur la transitivité. Il ne s'agissait pas seulement pour moi d'une réflexion sur l'histoire de la linguistique, mais surtout d'une remise en cause nécessaire des courants dominants en syntaxe et surtout en formalisation syntaxique. J'ai par conséquent cherché à ramener à la surface tout un courant d'idées qui avait été marginalisé, pour des raisons tout à fait explicables et même justifiables dans le contexte de la première moitié du siècle, mais dépassées aujourd'hui. Les concepts que je dégage ici se retrouvent utilisés dans les documents 21 et 22.

Une conception linguistique méconnue de la transitivité

Gilles BERNARD

Université Paris 8
Groupe Relpred, CNRS - Université Paris 7

Sommaire

Introduction

1. Développement de la conception classique

2. Neuf thèses sous-jacentes à cette conception
   A. Données de base du processus
   B. Génération de redondances
   C. Élimination de la redondance
   D. Reprise du processus

3. Vers une synchronie dynamique et énonciative
   A. Psychologisme et énonciation
   B. Le caractère irrégulier de la diachronie

Conclusion

Introduction

La syntaxe au dix-neuvième siècle

Contrairement à une idée reçue, la linguistique du dix-neuvième siècle ne s'est pas préoccupée que de mots, de sons et de morphologie : certains travaux de néo-grammairiens (Paul, Delbrück, Brugmann) présentent des observations intéressantes sur la syntaxe ; une certaine conception de la sémantique syntaxique (et lexicale) syntaxe s'élabore alors, qui reçoit son expression la plus systématique chez Bréal. Son Essai de sémantique aborde de nombreux cas du processus de grammaticalisation, en reprenant sans doute des intuitions plus anciennes, comme celle de Humboldt, qui esquisse[1] un processus similaire pour justifier sa célèbre typologie (flexionnel, agglutinant, incorporant), et celle de Renan [*Or. du lgage*].

Cette conception, fondamentalement génétique et énonciative, sous-tend, à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième, une bonne partie des travaux linguistiques, aussi bien chez les Praguois (Karčevsky), à Vienne (Bühler), au Danemark (Jespersen), en France (Meillet), en Suisse (Saussure, Bally, Sechehaye).

Son influence se fait encore nettement sentir vers 1950 : dans le travail du Danois Blinkenberg sur la syntaxe du français, chez Benveniste, chez Kurylowicz (influencé à la fois par Prague et par Hjelmslev), chez les germanistes ; on en retrouve même des traces chez Sapir, Tesnière et Harris.

La rupture avec la conception classique

On sait que l'idée que « la linguistique commence avec Saussure » est pour une large part une reconstruction idéologique provoquée par la nécessité, pour une nouvelle génération de linguistes, de rompre avec l'influence pesante des vieux néo-grammairiens, et même des jeunes, tel Meillet lui-même disant, dans sa leçon d'ouverture, sur la chaire que lui laisse Bréal, que l'on n'a pas « *le droit d'expliquer l'état actuel par lui-même, en négligeant son passé.* » [*Ling.hist. & ling.gén.*, p.10].

Peut-être faut-il également voir dans cette rupture la possibilité d'échapper à l'hégémonie allemande[2] au moment où la linguistique s'institutionnalise dans de nombreux autres pays. En réalité, à l'époque de Saussure, on ne rompt pas avec cette conception génétique et énonciative élaborée au dix-neuvième siècle, que j'appellerai par la suite, pour simplifier, conception classique.

Saussure lui-même a été un néo-grammairien, comme le montrent ses travaux sur l'indo-européen. Ses recherches sur le statut de la linguistique le conduisent à prendre des positions parfois contradictoires avec ses travaux antérieurs, mais lui-même ne considèrera pas ces positions comme définitives.

Ses élèves Bally et Sechehaye conservent une préoccupation génétique et énonciative – c'est particulièrement sensible chez Sechehaye –. Tous deux, comme plus tard Jakobson, relativisent l'opposition synchronie / diachronie élaborée par le maître de Genève en la ramenant à une opposition de points de vue. Comme d'autres en Allemagne, à Prague et ailleurs, Sechehaye applique la conception classique non plus à la phylogenèse (évolution), mais à l'ontogenèse de la grammaire d'une langue : d'où son intérêt pour l'apprentissage de la langue par l'enfant. Bally, lui, approfondira davantage l'aspect énonciatif du langage, tout en se référant à Sechehaye plus qu'à Saussure lui-même.

Chez Meillet, dont on connaît la timidité et la prudence théorique[3], les présupposés génétiques et énonciatifs sont

1. « Ueber das Entstehen der grammatischen Formen und ihren Einfluss auf die Ideenentwickelung », 1822, rapporté par Jespersen in *Nat. Év et Or. du lgage*, pp.58-59.
2. S. Auroux attribue pour une large part cette hégémonie à l'institutionnalisation précoce de la linguistique en Allemagne.
3. Ainsi ses descriptions de l'indo-européen passent à peu près sous silence les schwas postulés par Saussure.

explicites dans quelques passages, mais implicites dans de nombreux autres[1]. Son propos n'est pas de faire le point sur la théorie, mais de constituer une somme des connaissances sûres acquises en grammaire comparée.

L'élargissement des recherches linguistiques à des langues et à des domaines nouveaux, combiné aux conflits institutionnels évoqués plus haut, a provoqué une méfiance à l'égard de la conception classique, qu'à cette époque on utilise toujours mais qu'on aimerait reformuler sans savoir bien comment. En attendant, elle est de moins en moins enseignée, et finira par disparaître faute d'être transmise, alors même que les édifices qu'elle a contribué à constituer se perpétuent.

Aujourd'hui

La majorité des syntacticiens ignore aujourd'hui jusqu'à l'existence de cette conception classique[2]. C'est, entre la Grammaire de Port-Royal[3] à laquelle Chomsky a voulu donner un statut linguistique, et la syntaxe moderne, un peu plus d'un demi-siècle de travaux, d'observations et de concepts qui nous échappent : l'implicite des présupposés rend souvent difficile la compréhension de ces travaux, en conséquence peu lus et peu réédités.

On peut dire que pratiquement seuls des linguistes diachroniciens et des spécialistes des langues anciennes (latin, grec, sanscrit, hébreu) ont encore accès à cette conception classique, transmise par des filières institutionnelles spécialisées plus ou moins à l'écart des grands bouleversements de la linguistique.

Dans cet article, je voudrais tracer, en quelques grandes lignes, le développement de cette conception, ses caractéristiques principales, et son intérêt pour le syntacticien d'aujourd'hui, à un moment où la linguistique connaît une nouvelle crise de croissance, où elle doit à la fois faire le bilan de cinquante années de recherches formalistes, se confronter au problème des rapports du langage à la connaissance (« cognition »), et définir ses relations avec l'informatique et l'intelligence artificielle.

1. Développement de la conception classique

Quatre traits caractérisent la conception classique :

- la transitivité est affaire de cohésion entre deux termes, qui implique l'incomplétude sémantique d'un des termes en même temps que des marques syntaxiques de cette cohésion ;
- la cohésion transitive possède des degrés divers, car elle est la projection sur l'axe synchronique d'un processus de transitivation qui seul peut être décrit systématiquement et généralement, alors que ses effets varient suivant les époques et les langues ;
- ce processus de transitivation ne concerne pas seulement le verbe, il y a des prépositions et des adjectifs transitifs ;
- la transitivation est un cas particulier d'un processus très général qui recevra le nom de grammaticalisation[4], et qu'on retrouve dans la formation de nombreuses catégories[5].

Telle est en gros la description du processus par Bréal :

1. au départ, il y a la syntaxe libre qui réunit un verbe intransitif et un circonstant ; les deux termes sont

1. De même qu'une bonne partie de son *Introduction à la grammaire comparée de l'indo-européen* est incompréhensible pour qui ne connaît pas les schwas de Saussure [cf note précédente].
2. Le volume de l'Encyclopédie de la Pléïade consacré au langage (dir. Martinet, 1968) en est un exemple remarquable : la petite partie consacrée à l'évolution syntaxique (4pp. sur 1440, environ 0,3%) ne mentionne ni Bréal, ni Sechehaye, ni Blinkenberg ; l'index bibliographique général non plus (alors que Dauzat et Vendryès y ont leur place).
3. Qui, dans le cas de la transitivité, ne voit qu'« *arbitraire* » et « *caprices de l'usage* ».
4. La première trace que j'ai trouvée de ce mot dans cette acception est chez Meillet en 1912.
5. Comme, chez Bréal, Meillet, et Blinkenberg : adverbe, préposition, relatif-interrogatif, négation, adjectif, préverbe, conjonction. La déixis verbale (temps, aspect, modes) et nominale (articles, démonstratifs) est un des domaines où ce processus a été le plus étudié, par exemple par Jespersen, Meillet, Benveniste, Kurylowicz, J. Bailard, J. Boulle, T. Vennemann, T. Givón, M. Harris.

sémantiquement autonomes et syntaxiquement apposés l'un à l'autre ;
2. si la cooccurrence d'un verbe et d'un circonstant est fréquente, l'attente du circonstant modifie la sémantique du verbe et le rend transitif ; ce circonstant est devenu un simple complément de cette attente ;
3. le morphème qui marque la nature de la circonstance (cas, préposition ou postposition), devenu redondant, peut changer ensuite de fonction, par réinterprétation, pour devenir une marque de la transitivité (accusatif / datif, prépositions *à*, *de*).

Meillet, successeur de Bréal au Collège de France, reprend ces thèses et les applique à l'indo-européen ; sa légendaire prudence le conduit, comme on le verra dans les citations ci-dessous, à restreindre à l'indo-européen ce processus que Bréal décrivait comme général.

Sechehaye a été l'élève de Saussure et le condisciple de Meillet, de Bally et de Vendryès. Sous l'influence de la psychologie allemande, particulièrement de Schuchardt, il a une conception de la syntaxe toute psychologique, et attentive au langage enfantin, comme celle de Jespersen, auquel il s'oppose parfois : elle est comme un point de vue ontogénétique complétant le point de vue phylogénétique de Bréal et Meillet.

Pour Sechehaye, la première étape décrite par Bréal résulte d'un premier processus, qui part de la pure juxtaposition de deux énoncés, marquée par une forte indépendance prosodique et sémantique, cette juxtaposition exprimant une coïncidence qui peut impliquer des relations sémantiques extrêmement variées. Le resserrement de ces relations sémantiques, marqué par une certaine intégration prosodique, a plusieurs aboutissements possibles, dont l'autonomie décrite par Bréal est un cas particulier.

Dans la redéfinition par Sechehaye de la transitivité, on retrouve, réinvesti dans un discours linguistique, une partie de l'héritage de la Grammaire de Port Royal, l'opposition entre rapport d'inhérence (source de la relation sujet-verbe ou nom-adjectif par exemple) et rapport de rection (source de la transitivité)[1].

Structuraliste, Blinkenberg explore les conséquences, dans la description synchronique, de ce même processus historique. Sa remarquable étude (*Trans. en français*) est la première étude de grande ampleur sur la transitivité, et reste, pour le français, la plus complète. Sa description historique du processus est en gros celle de Bréal : il y a passage d'une construction selon le sens (dite verticale) à une construction de terme à terme (dite horizontale). Il reprend à Sechehaye son opposition entre inhérence et rection, et à Jespersen le concept de métanalyse appliqué à ce qu'il appelle « *forme pivot* » (cf ci-dessous).

Pour lui, un même état de langue contient des classes de verbes et de compléments arrivés à des degrés divers de transitivité. C'est pour mesurer ce degré de cohésion qu'il utilise les critères de la transitivité (passivation, thématisation...), critères qui sont décrits aujourd'hui comme *transformations*. On peut remarquer ici une certaine influence de Bally, également très sensible à la cohésion et à ses critères. Je me contenterai ici[2] de citer un passage révélateur :

> « *Le meilleur critère [...] est [...] celui qui repose sur les variations d'ordre des mots, y compris les possibilités d'intercalation d'autres membres de phrase dans un groupe donné.* » [Blinkenberg, *Trans. en fr.*, p.67]

Blinkenberg s'intéresse tout particulièrement à montrer deux aspects complémentaires du processus, à l'oeuvre dans le français quotidien, littéraire ou journalistique : la transitivation et l'intransitivation. Ce dernier aspect, déjà mentionné par Bréal, explique que les mots transitifs deviennent intransitifs autant que l'inverse : cette intransitivité est au départ elliptique, dépendante de la situation d'énonciation, puis devient indépendante de celle-ci (ce que Culioli a appelé emplois aoristiques). La description de cette « *libération à l'égard des circonstances* » avait été faite, dans un autre contexte, par Sechehaye.

---

1. Les termes de la Grammaire de Port-Royal sont : convenance ou identité / régime ou détermination ; ceux de Sechehaye : inhérence / relation, ceux de Bally : accord / rection. Cette opposition remonte loin : cf S.Auroux, *Sémiot. Encycl.*, pp.181-191.
2. Une étude plus approfondie de ces critères figure dans mon article *Conc. dyn. de la tr.*

2. Neuf thèses sous-jacentes à cette conception

Le découpage par thèses est basé sur la comparaison des différents auteurs et mes propres recherches sur la question. Il permet, en particulier, de remarquer que certains auteurs (il me semble que c'est le cas de Jespersen) confondent les phénomènes décrits dans les thèses 6 et 7 (pression du contexte et pression du système), alors que d'autres (Blinkenberg par exemple) font nettement la différence. Une étude plus complète des différentes variantes de la conception classique reste à faire.

A. Données de base du processus

- **Première thèse** : *tout mot et tout syntagme a eu au départ un sens plein*

Chez Bréal :

« *Je crois, en effet, que les mots ont été créés pour avoir une pleine signification par eux-mêmes, et non pour servir à une syntaxe qui n'existait pas encore* » [*Ess. sém.*, p.194]

Qu'on compare le passage suivant de Meillet[1] :

« *Chaque mot a la forme que demande le sens à exprimer, non une forme commandée par un autre mot de la phrase ; il n'y avait pas en indo-européen de « rection » d'un mot par un autre, comme il y en a en latin par exemple ; l'autonomie du mot est le principe qui commande la structure de la phrase indo-européenne.* » [*Introd. lgues ie*, p.359]

Et le suivant, de Blinkenberg :

« *La théorie suppose qu'à l'origine les mots ont été porteurs, chacun pris individuellement, d'un sens complet en lui-même [...]* » [*Trans. en fr.*, p.13]

Ou encore, chez Sapir :

« *[à l'origine] les rapports des mots entre eux n'étaient pas traduits par des formes extérieures [...].* » [*Lgage*, p.111]

Voici, tirés de Meillet, quelques exemples en grec ancien :

« *Un verbe indo-européen ne « gouvernait » pas le cas de son complément ; mais le nom apposé au verbe se mettait au cas exigé par le sens qu'il exprimait lui-même. [...]*

Ainsi un verbe comme κλύω [entendre] *peut s'employer seul, sans un seul complément :*

B56 κλῦτε, φίλοι

Il peut avoir une apposition au nominatif, ce qui s'accorde avec une valeur absolue, quasi passive, du verbe :

Esch. Pr867 δυοῖν δὲ θάτερον βουλήσεται
κλυεῖν ἄναλκις μᾶλλον ἢ μιαιφόνος. (...)

Il peut être accompagné d'un accusatif qui indique la chose entendue :

Ù455 τῶν δέ τε τηλόσε δοῦπον ἐν οὔρεσιν ἔκλυε ποιμήν,

Ou d'un génitif (ancien ablatif) indiquant de qui ou de quoi provient ce qu'on entend :

A453 ἤδη μέν ποτ' ἐμεῦ πάρος ἔκλυες εὐξαμένοιο,

Ou d'un datif indiquant au profit de qui on écoute :

Û335 καί τ' ἔκλυες ᾧ κ'ἐθέλησθα

Il peut même avoir deux régimes à des cas différents :

N757 ῞Εκτορος ἔκλυον αὐδήν. » [*Gramm. comp. lgues class.*, p.576]

- **Deuxième thèse** : *toute syntaxe liée découle d'une syntaxe libre*[2]

1. Aussi relevé par Blinkenberg, *Trans. en fr.*, p.14.
2. La syntaxe libre est dite aussi : accolement ou accompagnement (Bréal), coordination (Bally, Sechehaye), association ou apposition (Meillet), parataxe (Bally).

Les termes autonomes sont conjoints dans une structure syntaxique peu contrainte quant à l'ordre ou à la nature des termes qui peuvent les séparer : la cohésion syntaxique et sémantique est minimale à l'intérieur de l'énoncé.

Ainsi, pour Meillet, « *Il ressort de ces faits que « l'apposition » est le procédé qui caractérise d'une manière essentielle la syntaxe indo-européenne.* » [*Intro. lgues ie*, p.360]

Ce qui se reflète chez Blinkenberg :
« *[...] à ce niveau d'organisation du langage, seule existe la construction « verticale » de sens à terme, par unités isolées ou juxtaposées.* » [*Trans. en fr.*, p.14]

Sechehaye se place sur le plan du langage enfantin :
« *La coordination est le premier des rapports fondamentaux que nous rencontrons [...] Une petite fille résume l'histoire de son dîner en disant :* « Jus, cola, pain, oeufs, tout ça ». *[... Quand les termes ne sont plus indépendants mais simplement autonomes], les deux parties sont également nécessaires à la fixation des idées.* » [*Str. log. de la phrase*, p.20 et p.23]

Il s'agit, dans notre cas, de la coordination entre une proposition verbale et un circonstant. La position du circonstant est peu contrainte, il peut suivre, précéder ou s'insérer dans la proposition verbale : « *sur le feu, la soupe cuisait doucement* », « *la soupe cuisait doucement, sur le feu* », « *la soupe, sur le feu, cuisait doucement* ». Le circonstant peut d'ailleurs être lui aussi une proposition verbale : « *où tu vas, je vais* », et il peut être difficile de démêler quelle est la proposition principale[1].

■ Les thèses 1 et 2 sont organiquement liées : ainsi que le fait remarquer Martinet [*Funct. View of Lguage*, p.45], l'autonomie du mot ou syntagme circonstant est due à l'existence d'une marque de la fonction du circonstant (*sur le feu*), sauf dans le cas d'un mot spécialisé dans cette fonction (*là*). C'est cet indicateur de fonction qui permet la liberté de position syntaxique *en même temps* qu'il rend autonomes les constituants.

B. Génération de redondances

- **Troisième thèse** : *la répétition d'associations génère un automatisme*

Pour Bréal, « *[...] certains mots que le sens rapproche s'adossent et s'appliquent l'un à l'autre. Nous nous habituons à les voir ainsi accolés, et en vertu d'une illusion dont l'étude du langage offre d'autres exemples, nous supposons quelque force cachée qui les maintient ensemble et les coordonne.* » [*Ess. de sém.*, p.194]

Blinkenberg remplace le terme malheureux de « *force (cachée)* » par celui de *cohésion* :
« *Cette cohésion et cette unité relèvent d'une longue habitude qui conditionne les rapports fixes entre les mots, devenus solidaires au point que l'un appelle l'autre.* » [*Trans. en fr.*, p.13]

Ce qui, appliqué à la transitivité, donne chez Bréal :
« *Quelques uns de ces verbes ayant été fréquemment associés à des mots qui en déterminaient la portée, [...] l'esprit s'est habitué à un accompagnement de ce genre, si bien qu'il en est venu à attendre ce qui lui faisait l'effet d'une addition obligée [...]. Le verbe transitif était créé.* » [*Ess. sém.*, p.195]

Il faut distinguer deux aspects de cette thèse :
- la fréquence ou répétition[2] d'une association entre deux termes a au départ une justification sémantique dictée par nos connaissances sur l'univers (par exemple, quand on parle, c'est souvent à quelqu'un ou sur quelque chose, quand on court, c'est souvent vers un but ou pour fuir qc) ;

1. J'ai proposé, dans ma thèse, de dénommer ces constituants très libres des quasi-énoncés.
2. L'hésitation entre les deux formulations est courante chez nos auteurs ; elles sont moins contradictoires qu'il n'y paraît, étant admis que la fréquence est une caractéristique statique, atemporelle, qui ne peut être appréhendée individuellement que par la répétition, caractéristique mémorielle.

- toute association répétée s'automatise[1] : elle n'est plus autant dictée par la sémantique que par la mémoire, la première étape de la transitivité est atteinte.

L'opposition est ici entre celui qui crée une association et celui qui, l'ayant entendue, s'y attend ou la répète : première manifestation du fait que, dans la conception classique, la transitivité est un effet de la fonction communicative du langage. La notion de cooccurrence, de plus en plus utilisée dans les recherches statistiques sur les textes, pourrait trouver ici un cadre théorique.

- **Quatrième thèse** : *l'attente d'une cooccurrence modifie le sens d'un terme*

  « *La force transitive ne se borne pas à établir un lien entre le verbe et son complément : elle transforme le sens du verbe.* » [Bréal, *Ess. sém.*, p.200]

Le verbe évoque non plus seulement un procès, mais également les actants les plus fréquemment associés à ce procès : ce changement dans la valence s'accompagne obligatoirement d'un changement sémantique, dans le sens d'une détermination générique du verbe, que le complément spécifie.

C'est le terme dont le sens est ainsi modifié qui fait fonction de régissant : modification sémantique et direction de la rection sont indissolublement liées[2].

Quelques exemples tirés de Bréal et de Blinkenberg :

Le verbe grec ἱκτέομαι, dont le sens intransitif est *aller*, prend, avec un complément directionnel (la direction est marquée par l'accusatif) impliquant une divinité, le sens de *prier*.

Le verbe latin petō, dont le sens intransitif est *voler*, *courir*, a pris, avec un complément directionnel (accusatif) impliquant un lieu, le sens de *se précipiter vers, se diriger vers*. Parallèlement kedō est passé du sens de *se retirer* au sens de *céder, abandonner* ; la même évolution se produit pour l'anglais *forgo*.

Courir a, avec le complément *après + but*, le sens de *poursuivre, rechercher*. *Souffrir* a, avec *que + proposition*, le sens de *accepter* ; *craindre*, qui signifiait *avoir peur* (intransitif), a pris le sens qu'on connaît avec *que + cause de la crainte au subjonctif*. *Passer*, encore fondamentalement intransitif, a différents emplois déterminés : *passer devant + qq, passer à + nom d'action...*

Comparez avec le « sens transitif » de *bon* dans *bon à qc, bon à rien*.

Un corollaire de cette évolution, c'est que si un même verbe est impliqué dans deux associations différentes, son sémantisme se divise :

« *[...] la cohésion pourra se faire et la transitivité s'établir selon deux lignes sémantiques divergentes [...]*. » [Blinkenberg, *Trans. en fr.*, p.33]

Blinkenberg illustre ce corollaire par de nombreux exemples, comme celui de « *se passer de* », qui a, au dix-septième siècle, deux sens, le sens moderne et celui de « *se contenter de* », quand le complément qui suit a un sens dépréciatif, comme dans :

« *[...] un homme qui s'est passé durant sa vie d'une assez simple demeure [...]* » [Molière, *Dom Juan*, in Blinkenberg, op.cit., p.31]

---

1. Le terme d'« *automatisme acquis de la grammaire* » apparaît par exemple en 1926 chez Sechehaye [*Str. log. de la phr.*, p.123], et Blinkenberg l'emploie abondamment.
2. Z. Harris fait une hypothèse, qui semble le pendant synchronique de cette conception de la transitivité : si on connaissait tous les compléments possibles d'un verbe, on en connaîtrait le sens.

- **Cinquième thèse** : *apparition d'une redondance dans le complément*

Cette modification sémantique a un contre-coup : ce qui dans le complément marquait sa fonction propre (cas, préposition, position dans la phrase), ce que j'appellerai la marque de la circonstance, devient redondant puisque attendu. D'où, chez Bréal :

> « *Une double conséquence est sortie de ce fait [la fixation du groupe verbe + circonstant] : 1) le sens du verbe a été modifié, 2) la valeur significative des désinences casuelles a été affaiblie.* » [*Ess. sém.*, p.195]

C. Élimination de la redondance

En théorie, deux possibilités s'offrent ici pour la marque[1] dont la valeur est devenue redondante : soit elle disparaît, étant remplacée par une marque plus neutre ; soit elle reste, et sa valeur sémantique s'affaiblit tandis qu'elle acquiert la nouvelle valeur de marque de rection ou cohésion. La redondance est donc éliminée, soit par élimination de la marque, soit par élimination de ce qui est sémantiquement redondant dans la marque.

La première évolution ne peut se produire que s'il existe déjà une marque à valeur plus faible ; or, d'après la première thèse, qui s'applique aussi aux marques, une marque à valeur sémantique plus faible (pour fixer les idées : *à* par rapport à *sur*) a eu anciennement une valeur sémantique pleine (c'est le cas de l'ancêtre indo-européen, et même latin, de *à*). Je commencerai donc par ce deuxième cas.

L'évolution semble en fait bien guidée par les besoins, par une sorte de *case vide grammaticale* : si la langue ne dispose pas déjà d'une marque de rection, la marque du circonstant pourra être attirée dans cette fonction ; si une marque de rection existe déjà, elle aura tendance à remplacer la marque du circonstant.

- **Sixième thèse** : *la marque change de valeur*

Ce changement de valeur peut être envisagé dans son aspect négatif, l'affaiblissement de la valeur de base ou usure sémantique ; cet aspect, bien connu, appartient toujours à notre bagage linguistique commun ; deux exemples suffiront, l'un tiré de Bally : « *Mais la rançon de cette victoire du passé composé [sur le passé simple] est la perte de toute valeur expressive.* » [*Ling.gén. & ling.fr.*, p.16], l'autre de H.Schogt (sur le lexique) : « *les termes expressifs perdent leur expressivité quand ils sont employés fréquemment* » [*Dyn. lgage.*, p.792].

Mais sous cet aspect, ce concept, retiré de l'ensemble conceptuel décrit ici, n'est plus qu'une notion vague et impressionniste, ce qui justifie notre méfiance à son égard. Il faut aussi l'envisager sous son aspect positif, l'acquisition d'une valeur ; ainsi, chez Bréal :

> « *Par une illusion analogue à ce que nous venons de voir pour les prépositions, l'esprit crée entre les deux mots [que et le subjonctif] un rapport de cause à effet, rapport qui est devenu réel, puisqu'en matière de langage les erreurs du peuple deviennent peu à peu des vérités.* » [*Ess. de sém.*, p.190]

Abstraction faite de l'aspect moraliste des termes *illusion* et *erreurs*[2], ils ne désignent rien d'autre que le fait que le coénonciateur reconstruit la langue non à travers la connaissance abstraite de la grammaire, mais à travers le donné qu'est pour lui le sens global, la valeur situationnelle. Tout est dans le passage de l'énonciateur qui parle en connaissance des éléments, au coénonciateur qui comprend la situation décrite et en déduit la valeur des éléments. Cette reconstruction n'est pas identique à la construction de départ, c'est pourquoi la langue évolue, et c'est aussi ce qui lui permet de s'adapter à des réalités nouvelles.

Blinkenberg intitule « *forme pivot* » la forme qui est susceptible d'une telle réanalyse. Il est intéressant de voir ici comment Jespersen a défini, sous le nom de *métanalyse*, ce concept qui pour lui a une application très

1. Cette marque n'est pas forcément un morphème : elle peut être aussi une certaine position.
2. Un collègue agrégé m'en a un jour donné une forme plaisante : « *Quand je pense que ce sont les cancres qui font la grammaire !* ».

générale (aux niveaux morphologique, lexical et syntaxique) :

> « *Chaque enfant doit reconnaître par lui-même, en entendant les autres parler, où finit un mot et où commence le suivant, également ce qui dans un mot appartient au radical et ce qui relève de la désinence, etc. Dans la plupart des cas, il aboutira à la même analyse que la génération précédente, mais il se pourra aussi que de temps en temps il situe différemment les limites d'un mot et cette nouvelle analyse pourra se généraliser.* » [Jespersen, *Nat. Év. et Or. du lgage*, p.168]

> « *Il semble que cette erreur de compréhension ne pouvait pas être le fait d'esprits ayant déjà associé au mot sa véritable compréhension, alors qu'elle était parfaitement prévisible de la part d'enfants qui avaient entendu et compris l'expression comme un tout, mais l'avaient inconsciemment analysée d'une manière différente de celle de la génération précédente.* » [*op.cit.*, p.170]

Comparer chez Sapir :

> « *peu à peu la signification de ce m [d'accusatif] se serait affaiblie et la marque [= la valeur] de fonction, qui ne lui appartenait pas primitivement, l'aurait remplacée.* » [*Lgage*, p.110]

Cette réanalyse élimine donc la redondance de la marque et lui donne une fonction grammaticale, comme l'indique Meillet :

> « *[...] par l'effet de la répétition qui en a atténué progressivement la valeur expressive et en a fait oublier la signification propre, l'élément [...] tend à devenir un simple outil grammatical : il se « grammaticalise » pour ainsi dire.* » [*Ling.hist. & ling.gén.*, p.169]

Et comme cette nouvelle valeur de la marque dépend principalement de son contexte, cela a, dans le cas de marques qui peuvent se trouver dans des contextes très différents, la conséquence suivante :

> « *Le sens initial de l'élément devient chose à peu près négligeable et sans conséquence sur le développement ultérieur.* » [id, à propos des conjonctions]

Et donc la même marque peut prendre des valeurs grammaticales différentes :

> « *Quel que soit le sens premier de ces prépositions et de ces cas, il se diversifie grâce à la rection en de nouveaux sens plus variés mais aussi plus spécialisés [...].* » [Sechehaye, *Str. log. de la phr.*, p.88]

> « *[...] la rection détruit la valeur des prépositions et des cas ; elle leur donne une signification d'emprunt plutôt qu'une signification réelle [...].* » [id, p.89]

- **Septième thèse** : *extension des marques de la cohésion*

Voici comment Sechehaye décrit la possibilité, pour un verbe donné, de substituer à la marque redondante une marque plus neutre :

> « *[...] plus un verbe ou un adjectif sera transitif[,] plus facilement il fera appel pour introduire son complément à une préposition faible, à un cas sans signification précise ou à la pure juxtaposition. En effet, si l'idée du rapport est associée naturellement à l'idée du terme principal, un procédé peu explicite ou tout à fait implicite*[1] *pourra suffire à la marquer.* » [*Str. log. de la phr.*, p.85]

Cette marque plus neutre est empruntée à des verbes de sens voisin, comme le décrit Blinkenberg :

> « *L'essentiel du processus se trouve dans l'action réciproque d'un affaiblissement du sens complet du cas*

1. Par exemple la simple position.

> *impliqué dans la construction et d'une affinité de sens entre différents verbes qui appartiennent à un même domaine (ici, verbes de mouvement). La tension entre la différence, qui exigerait une variation des cas dans le complément, et la ressemblance[,] se résout par une simplification de la syntaxe. L'automatisme prévaut sur la différenciation primitive ; la construction de terme à terme remplace la construction de sens à terme ; la rection, « servitude grammaticale », en est le résultat.* » [*Trans. en fr.*, p.16]

Pour résumer : à des verbes de sens différent correspondent des circonstants avec des marques différentes ; quand ces marques ne sont plus des marques de la circonstance, mais seulement des marques de rection, il n'y a plus de raison de conserver des différences historiques : l'analogie (ou pression du système) fait propager les mêmes marques à des verbes proches sémantiquement ; c'est ce qu'on observe avec « *se rappeler de, pallier à* ».

D. Reprise du processus

Le processus décrit n'aurait qu'une valeur historique, si ses conditions de départ ne se représentaient plus : il n'y aurait plus dans la langue que des verbes transitifs et des marques de rection.

- **Huitième thèse** : *réapparition de l'indépendance originelle* (cf 1è thèse)

Un verbe transitif évoque par lui-même un actant générique, et la situation dans laquelle il est employé rend souvent inutile la spécification de cet actant (phénomène que Blinkenberg appelle *brachylogie*) : d'où les emplois elliptiques ou absolus.

La répétition (la fréquence) de tels emplois peut faire que le verbe incorpore le sens du complément et devienne à nouveau intransitif : ainsi *abuser, assurer* (au départ dans l'argot des musiciens). Dans d'autres cas, c'est un groupe verbe + complément qui est devenu intransitif : « *la ramener* », « *se trouver* », « *avoir peur* ».

> « *[...] aucune limite précise ne sépare la transitivité elliptique de l'intransitivité qui peut résulter d'une ellipse généralisée.* » [Blinkenberg, *Trans. fr.*, p.113]

On voit également apparaître de nouvelles marques de la circonstance, permettant de renouveler les marques qui ont perdu leur autonomie : l'adjectif *pendant*, l'expression substantive « *en face (de)* », fournissent de nouvelles prépositions, de même que les prépositions ont renouvelé les cas.

- **Neuvième thèse** : *l'expressivité recrée la syntaxe libre* (cf 2è thèse)

Ainsi que l'explique Sechehaye :

> « *Il est bien certain que, même si la langue dispose d'un jeu de distinctions [flexionnelles] relativement riche, ce jeu ne recouvrira que d'une façon bien imparfaite l'infinie variété des relations possibles.* » [*Str. log. de la phr.*, p.74]

Et donc, selon Frei[1] :

> « *Or le besoin d'expressivité tend constamment à remplacer les oppositions usuelles, à mesure qu'elles deviennent automatiques et arbitraires, par des oppositions neuves, chargées par leur imprévu de mettre en éveil l'attention de l'interlocuteur et de faire jaillir chez lui un minimum au moins de conscience.* » [*Gramm. fautes*, p.237[2]]

Prenons un exemple en français contemporain : les énoncés de type « *j'ai vu l'évèque* », par leur aspect rigide, ne permettent plus la mise en valeur d'un point de vue spécifique ; le français s'est donc doté d'énoncés comme

1. Ce phénomène est beaucoup plus souvent décrit en relation au lexique qu'à la syntaxe, par exemple pour H.Schogt [*Dyn. lgage*, p.793], l'affaiblissement de la valeur expressive d'un terme fait naître le besoin d'un nouveau terme à grande expressivité.
2. In J.Scott, *Vivid change and language change*, p.303.

« *l'évèque, je l'ai vu* » ou « *je l'ai vu, l'évèque* », dans lesquels, au prix de l'insertion d'une marque dans le groupe verbal, qui le rend autonome, l'ordre des constituants est à nouveau libre.

■ **Mouvement tournant** : relations synchronie / diachronie

Les formes expressives subissent à leur tour l'évolution mentionnée, comme l'explique Kuryłowicz :

> « *Mais les formes de remplacement des cas, ou constructions prépositionnelles, créées pour reconstituer la fonction spatiale [de circonstant] dans sa pureté, s'emploient de plus en plus au sens figuré, en dehors de toute signification spatiale ou concrète, et tendent à devenir multi-fonctionnelles à leur tour* » [*Cat.gram.*, p.66]

Une récapitulation du processus se trouve chez Scott :

> « *[...] a speaker introduces an innovation (which does not follow the standard usage conditions of the language) for its novelty value. The innovation, if adopted by other speakers, will gradually lose its markedness, and eventually will not appear vivid anymore. Then the innovation may become accepted as a standard part of the language, either within the lexicon (as in the fading of metaphor), or within the syntax (as in the grammaticalization of emphatic constructions).* »[1] [*Vivid Change*, p.313]

Il y a, comme le dit Sechehaye, lutte entre deux tendances : « *création de moyens propres à l'expression de la relation et résorption par la transitivité de ce qui a été créé* » [*Str. log. de la phr.*, p.83]. Historiquement, un même verbe passe par des étapes successives de transitivité et d'intransitivité ; synchroniquement, différents emplois et différents verbes présentent des stades différents de ce processus : la transitivité existe à tous les degrés, « *c'est une question de dosage.* » [id].

Des emplois intransitifs donnent naissance à un sens intransitif, à partir duquel de nouvelles transitivités peuvent naître : Blinkenberg montre que ce phénomène est à l'oeuvre dans un grand nombre de polysémies verbales[2]. Par exemple :

Le verbe *payer* signifie au départ *pacifier, apaiser,* et prend un objet de personne :
« *payer quelqu'un* »
Il prend volontiers un circonstant qui indique ce pourquoi il y a à apaiser :
« *payer quelqu'un pour, en relation à, à cause de quelque chose* »
Ce circonstant et la situation permettent de reconstruire l'objet s'il est absent :
« *payer pour, en relation à, à cause de quelque chose* »
Plus encore si la personne est mentionnée dans le circonstant :
« *payer à cause de {une dette / une insulte / ...} envers quelqu'un* »

De là ce verbe a acquis le sens intransitif de « *se mettre en règle* », au moins dans ce type de constructions. A l'étape suivante, certains de ces circonstants se sont intégrés dans le syntagme verbal, et le verbe a acquis des sens transitifs variés, tandis que le circonstant devenait simple complément d'objet indirect. Puis s'est généralisé le sens qui permettait de répondre à un besoin d'expression créé par l'extension des rapports monétaires (besoin que Blinkenberg appelle *vide lexical* et qui n'est pas sans évoquer la *case vide* de Martinet).

D'où la construction moderne :
« *payer quelque chose (en argent) à quelqu'un* »

1. « Un locuteur introduit une innovation, qui n'obéit pas à la norme de la langue, pour sa nouveauté. L'innovation, si elle est adoptée par d'autres, perd graduellement son caractère marqué, et finit par ne plus paraître vivante. L'innovation peut alors être intégrée dans la norme, soit dans le lexique (usure des métaphores), soit dans la syntaxe (grammaticalisation des constructions emphatiques). »
2. Dans ce cadre se situe sa remarquable explication des deux sens du verbe *voler*.

Blinkenberg place les différentes marques de la transitivité (simple postposition du complément, prépositions *à, de, sur, en*) comme représentant des degrés différents entre les deux pôles : circonstant et objet. Certaines similitudes d'emploi montrent que la différence de degré peut être faible, comme on le voit en comparant « *frapper l'enclume* » et « *frapper sur l'enclume* », « *presser le bouton* » et « *presser sur le bouton* ».

3. Vers une synchronie dynamique et énonciative

On peut regrouper les reproches qui ont été faits à l'expression ancienne de la conception classique sous deux rubriques : le psychologisme et la vision diachronique. Je vais brièvement rappeler les arguments qui ont conduit à l'extinction de la conception classique, pour montrer qu'ils ne sont plus opératoires aujourd'hui, et qu'il paraît donc possible et intéressant de reprendre cette ligne de recherches.

A. Psychologisme et énonciation

Au début des recherches en grammaire comparée, les explications psychologiques sont parfois fort baroques, comme lorsque la psychologie du peuple allemand (comme aussi la physiologie ou la « race ») a servi à « expliquer » les mutations consonantiques du germanique ou son goût pour les emboîtements syntaxiques. De telles considérations ne pouvaient qu'être discréditées quand la linguistique se cherchait une certaine rigueur.

Vers la fin du 19ème siècle, et surtout au début du 20ème, quand la psychologie commence à s'instituer comme discipline autonome par rapport à la physiologie et à la philosophie, un autre danger menace la linguistique : celle de n'être qu'une intersection de la psychologie et de la sociologie, de ne plus avoir d'objet propre.

Ces deux raisons justifient amplement la méfiance à l'égard du psychologisme, chez ceux-là mêmes qui, comme Sechehaye ou Jespersen, ou même Saussure, font un large usage de notions psychologiques. Ce qu'ils cherchent alors, c'est à préciser les concepts fondés en psychologie qui interviennent dans le langage tout en écartant les emplois abusifs ou naïfs de la psychologie. Le langage est un système qui a ses propres lois d'organisations, mais qui intègre des éléments psychologiques qu'il faut dégager. Ce travail de dégagement caractérise, entre autres, l'école (ou les écoles) énonciative.

La mémoire, les associations, l'automatisme acquis, les conditions d'énonciation (Bally), l'énoncé comme résultat d'opérations mentales (Guillaume, Piaget, Culioli), le système de coordonnées spatio-temporelles (Benveniste), rejetés par d'autres écoles comme phénomènes extra-linguistiques, sont, dans le courant que nous étudions, intégrés à la linguistique, sous un point de vue naturellement fort différent de celui de la psychologie (on parlerait aujourd'hui de point de vue cognitif).

Dans cette orientation énonciative, on met l'accent sur le caractère fondamental de la parole par rapport à la langue. Ainsi, chez Sechehaye, malgré ou peut-être à travers l'enseignement de Saussure :

> « *En réalité une institution de langue n'a jamais existé que par la parole et n'a jamais vécu que dans la parole [...].* » [*Str. log. de la phr.*, p.121]

Tout comme le fait Sapir : « *La langue n'a d'existence que par son emploi, qu'il soit parlé, entendu, écrit ou lu.* » [*Lgage.*, p.151].

Certains de nos auteurs portent une attention particulière (par exemple Jespersen avec le concept de métanalyse), à l'interaction entre l'énonciateur, qui construit l'énoncé à partir des valeurs qu'il connaît, et le coénonciateur, qui reconstruit ces valeurs à sa manière : ceci semble difficilement compatible avec la position de Chomsky, prétendant construire des représentations indifférentes à l'opposition entre reconnaissance et génération, et s'harmonise par contre beaucoup mieux avec les conceptions variationnistes et fonctionnalistes.

B. Le caractère irrégulier de la diachronie

Les études diachroniques se sont développées sans le concept de système, et à la fin du 19ème siècle, fourmillent d'histoire de mots ou de paradigmes isolés à la fois de leur contexte d'emploi et de l'ensemble de la langue étudiée. De sévères critiques ont été adressées à ceci, de la part même de diachroniciens fervents, comme Meillet, qui ont commencé à étudier l'évolution non plus des éléments mais du système entier.

> « *L'un des services les plus évidents que rende la grammaire comparée est de faire comprendre par une norme ancienne des formes anomales de l'époque historique. Le type* est : sunt, *exceptionnel en latin, est un débris d'un type qui était normal en indo-européen. Grâce à la grammaire comparée, on aperçoit, au cours du développement d'une même langue, des normes successives.* » [*Intro. lgues ie*, p.32]

Déjà, chez Bally, ce passage est repris comme suit :

> « *En second lieu - A.Meillet l'avait déjà dit, - la matière de la linguistique historique, ce sont les* survivances, *car seules elles peuvent montrer ce qu'une langue a été [...]. Mais les survivances sont, au regard d'un état de langue, des faits isolés et aberrants ; ce sont précisément ceux qui ne peuvent caractériser un système. L'existence de l'opposition* il est : ils sont *est une des meilleures preuves que notre langue remonte à l'indo-européen [...], mais rien n'est plus étranger au système verbal actuel que la conjugaison du verbe* être. » [*Ling.gén & ling.fr.*, p.22]

Ce qui argumente la thèse suivante :

> « *L'idée d'état [de langue] est une abstraction [...] nécessaire et naturelle [...]. [...] vouloir expliquer chaque fait linguistique par le ou les faits qui l'ont amené à ce qu'il est aujourd'hui, c'est le plus sûr moyen de fausser la perspective [...]* » [id]

On voit que le changement de cadre de référence entraîne la mise à l'écart de ce qui est pour Meillet la partie importante : la succession des systèmes ou normes, remplacée par la succession des faits. On voit comment cet éclairage consciemment polémique de la grammaire comparée a pu entraîner, une fois la victoire institutionnelle des structuralistes consacrée, la mise à l'écart de toute étude dynamique. Bally lui-même est encore conscient de ce qu'il met à l'écart, qu'il sait utiliser si besoin est, on l'a vu plus haut.

Déjà, par l'idée de successivité, remplaçant l'idée d'un dynamisme, Meillet participait à la fiction synchronique. Fiction dont on ne peut nier le caractère stimulant et opératoire pour l'époque, mais qui, pour nous, n'est guère plus qu'un carcan dans lequel de nombreux linguistes se sentent mal à l'aise.

Conclusion

Le structuralisme s'est bâti sur l'affirmation qu'il était impossible d'étudier l'évolution des faits isolés, parce que c'est le système qui évolue, et les études diachroniques en ont été enrichies. De là on a conclu, dans une phase d'extrémisme nécessaire institutionnellement aussi bien que théoriquement, que la seule étude linguistique féconde était l'étude synchronique.

Dans le même temps, la méfiance à l'égard du psychologisme a conduit à écarter des centres d'intérêt principaux tout ce qui implique la parole : la variation, l'évolution, et même dans une certaine mesure la sémantique. On s'est essayé alors à définir formellement la syntaxe, comme un pur agencement de symboles mathématiques, sans pourtant éviter le retour du refoulé : d'où les restrictions lexicales sur les structures syntaxiques, la pragmatique, l'opérateur DIRE sous-jacent permettant de justifier certains adverbes...

Pourtant, à y regarder de près, la conception classique, dans ses formes les plus achevées, est complètement en accord avec la notion de système (qu'elle a d'ailleurs contribué à promouvoir), qu'elle insère dans une conception énonciative des rapports langue / parole, en proposant une modélisation de la transitivité comme

résultat momentané d'un processus cognitif. Il semble, comme c'est bien souvent le cas lorsqu'une discipline connaît des bouleversements profonds, qu'on aie jeté le bébé avec l'eau du bain.

Aujourd'hui, les déboires rencontrés dans de nombreux domaines de la grammaire (définition impossible des catégories grammaticales[1], abstraction extrême relativement aux données[2]), ainsi que des modifications profondes dans d'autres champs avec lesquels la linguistique est interconnectée ou le devient (psychologie, intelligence artificielle, théorie des systèmes complexes), m'incitent à conclure dans le sens suivant :

La crainte du psychologisme n'a plus lieu d'être aujourd'hui que la psychologie n'est plus une collection d'impressions et d'intuitions, une branche peu distincte de la philosophie, et que la linguistique a acquis son statut de discipline autonome. Le fait que la linguistique rencontre la psychologie (comme dans la convergence de Culioli et Piaget) est au contraire une indication de sa force.

De même, les causes théoriques et institutionnelles qui ont conduit à l'abandon des préoccupations dynamiques dans la description des systèmes linguistiques n'agissent plus. Ayant disséqué pendant 60 ans ce cadavre de la langue que produit la fiction synchronique[3], tout particulièrement en syntaxe, il nous reste à essayer de comprendre la langue dans son activité, dans son dynamisme, dans la parole : la langue est un système où tout se tient et où tout se déplace continuellement.

Le point de vue synchronique a fécondé les études diachroniques : c'est maintenant au point de vue diachronique de féconder les études synchroniques, pour donner naissance à cette synchronie dynamique que Jakobson appelait de ses voeux.

> « *Car vouloir séparer, comme on l'a presque toujours fait en linguistique, le concept de système-structure de celui de changement ne peut mener qu'à une conception irréaliste et outrageusement simplifiée de la langue et de son réseau.* » [Jakobson & Waugh, *Charp. phon. du lgage*, p.204]

> « *Cette interaction, de plus en plus évidente, entre l'invariance et la variation a aussi pour effet de porter au premier plan la notion de synchronie dynamique, supprimant par là l'antinomie traditionnelle synchronie / diachronie.* » [id, pp.283-284]

1. Nous ne disposons que de « définitions » formelles qui varient de langue à langue voire de domaine à domaine, simples formules comme celle qui « définit » la transitivité par la succession <V SN> sous le chapeau SV.
2. Ainsi certains génératives posent que l'arabe classique, langue VSO, est en profondeur une langue SVO.
3. Je reprend ici le titre polémique d'un article de R.Janda : "*Historical Fact vs Synchronic Fiction*" (1982), qui semble répondre à la citation de Bally ci-dessus (fin de la section 3).

Bibliographie

AUROUX Sylvain : *La sémiotique des Encyclopédistes*, Payot, Paris 1979

BALLY Charles : *Linguistique générale et linguistique française*, Francke, Berne 1950 [3è éd., conforme à la 2è]

BERNARD Gilles : *Esquisse d'un modèle linguistique formel de la prédication pour servir à la représentation informatique*, Thèse de 3è cycle, Université Paris 7, 1984

BERNARD Gilles : « *Une conception dynamique de la transitivité* », à paraître

BERNARD Gilles : « *Verbo-nominale (opposition)* » in *Encyclopédie Philosophique Universelle*, Vol. *Notions*, PUF, Paris 1990

BLINKENBERG Andreas : *L'ordre des mots en français moderne*, 2 Vol., Coll. Historisk-filosofiske Meddelelser, Copenhague 1928-1933

BLINKENBERG Andreas : *Le problème de l'accord en français moderne*, Coll. Historisk-filosofiske Meddelelser, Copenhague 1950

BLINKENBERG Andreas : *Le problème de la transitivité en français moderne*, Coll. Historisk-filosofiske Meddelelser, Copenhague 1960

BOULLE Jacques : « *Verbe* » in *Encyclopédie Philosophique Universelle*, Vol. *Notions*, PUF, Paris 1990

BRÉAL Michel : *Essai de sémantique ou science des significations*, Slatkine, Genève 1976 [conforme à l'éd. de 1924, 1ère éd. Paris 1897]

BRUGMANN Karl & DELBRÜCK B. : *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, Strassbourg 1886-1900

FREI Henri : *La grammaire des fautes*, Geuthner, Paris 1929

JAKOBSON Roman & WAUGH Linda R. : *La charpente phonique du langage*, Minuit, Paris 1980 [trad. Kihm, éd. orig. angl. 1979]

JANDA Richard D. : "*Historical Fact vs Synchronic Fiction*" in *Current Issues in Linguistic Theory* n°21 [1982]

JESPERSEN Otto : *Nature, évolution et origines du langage* [trad. Dahan & Hamm, éd. orig. angl.], Payot, Paris 1976

KURYŁOWICZ Jerzy : « *L'évolution des catégories grammaticales* » in *Problèmes du langage*, Gallimard 1966

MARTINET André : *A Functional View of Language*, Oxford Univ. Press, 1962

MEILLET Antoine : *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Univ. of Alabama, Alabama 1973 [5è rééd. de la reprod. de l'éd. de 1934]

MEILLET Antoine : *Linguistique historique et linguistique générale*, Champion, Paris 1975 [les articles datent d'entre 1900 et 1920]

MEILLET Antoine : *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Champion, Paris 1953 [2è éd.]

RELPRED G. : « *Énonciation* » in *Encyclopédie Philosophique Universelle*, Vol. *Notions*, PUF, Paris 1990

RENAN Ernest : *Sur l'origine du langage*, 1858

SAPIR Edward : *Le langage* [trad. Guillemin, éd. orig. angl.], Payot, Paris 1970

SCHOGT Henry H. : « *La dynamique du langage* » in *Le langage* [dir. Martinet], Gallimard, Paris 1968

SCOTT Janet E. : "*Vivid Change and Language Change*" in *Current Issues in Linguistic Theory* n°21 [1982]

SECHEHAYE Albert : *Essai sur la structure logique de la phrase*, Champion, Paris 1950 [1è éd. 1926]